

DELIBERATION DD2026_070

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 avril 2026

LE 23 avril 2026, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du conseil	
en exercice	82
Présents	73
Votants	80
Pouvoirs	7

Secrétaire de séance : M. Pascal PROTANO

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE D'AMÉNAGEMENT "ISLE MANOIRE" - SPLA "ISLE MANOIRE"

PRESENTS :

Mme ALARCON, M. AMELIN, M. ANDRIEUX-CASSANT, M. AUTHIER, M. AUZOU, Mme AZEVEDO SOUSA, M. BARA, M. BECKER, Mme VOLPATO, M. BERGOUNIOUX, M. BIJOU, M. BRIZARD, M. CADET, Mme CASTANIE, Mme CASTAGNEDE, Mme CHABREYROU, M. CHANTEGREIL, M. CHAPOUL, M. CIPIERRE, Mme CORNUT, Mme DAVID, M. DELCROS, M. DEMARET, M DENIS, M. DOBBELS, Mme DORET, Mme DRUILLOLE, Mme DUMONCEAU, Mme DUPUY, M. DURU, M. FALLOUS, Mme FAURE, Mme FAURE, M. FERRAZZI, Mme FOLGADO, M. FOUCHIER, Mme FRUGIER, M. GARRIGUE, M. GEOFFROID, M. GEORGIADES, M. GUILLEMET, M. GUILLET, Mme JARRIGE, M. JAUBERTIE, Mme KERGOAT, M. LAGUIONIE, M. LAVITOLA, M. LECOMTE, M. LEGAY, M. LE MAO, Mme MAGNANOU, M. MALLET, Mme MARCHAND, Mme MARRACHE, M. MARTIN, M. MARTY, M. MASO, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, Mme VILLENEUVE, M. MOISSAT, Mme MOREAU, M. MOTARD, M. NARDOU, M. NOYER, M. PAUTARD, M. POUJOL, M. PROTANO, M. REYNET, M. ROLLAND, Mme ROUX, Mme SALINIER, Mme SAUVAGE, M. SEGUY

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. PIERRE NADAL, M. SERRE

POUVOIR(S) :

Mme BONNAUD-CATTEROU donne pouvoir à M. FALLOUS

M. DUNOYER donne pouvoir à M. CADET

Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme CASTAGNEDE

M. MOSSION donne pouvoir à M. MARTIN

M. DETRIEUX donne pouvoir à Mme VILLENEUVE

M. TALLET donne pouvoir à M. SEGUY

M. WEBER donne pouvoir à Mme MARRACHE

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE D'AMÉNAGEMENT "ISLE MANOIRE" - SPLA "ISLE MANOIRE"

Vu le Code général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le projet de Territoire Grand Périgueux 2040 a fait ressortir dans ses propositions la nécessité pour l'agglomération de se doter d'un outil juridique et opérationnel lui permettant d'être au service du développement économique du territoire mais aussi d'être un appui aux communes.

Qu'il a donc été décidé d'entrée au capital, en tant qu'associé majoritaire, de la Société Publique Locale « Isle Manoire » fondée par les 12 communes de l'ancienne communauté de commune Isle Manoire suite à une augmentation de capital.

Que cette société s'est spécialisée depuis sa création dans l'aménagement de lotissements d'habitat ; 6 lotissements ont été terminés et 2 sont en cours.

Qu'il s'agit d'un outil souple et réactif composé d'un conseil d'administration d'élus des collectivités actionnaires qui gardent la main sur la stratégie de la société.

Que la SPLA est dotée d'un capital de 500 000 €, dont 440 000 € porté par le Grand Périgueux qui en détient ainsi 88 %.

Que cette société est gérée par un conseil d'administration au sein duquel le Grand Périgueux est représenté par 14 membres.

Qu'il convient donc de désigner ces 14 administrateurs et de proposer l'un d'entre eux pour assurer la présidence.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de désigner les représentants au conseil d'administration de la SPLA « Isle Manoire » suivants :

MOISSAT Franck	Proposé pour la présidence
AMELIN Jean-Louis	
FAURE Marie-Laure	
CHABREYROU Véronique	
CHANTEGREIL Florian	
CIPIERRE Thierry	
SEGUY Eric	
FAURE Claudine	

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 024-200040392-20260423-DD2026_070-DE

DD2026_070
SLOW

DUNOYER Bruno

MARTIN Sébastien

LECOMTE Christian

MARTY Alain

NOYER Jean-Luc

PROTANO Pascal

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 04/05/2026	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 04/05/2026	Périgueux, le 04/05/2026
Le secrétaire de séance Pascal PROTANO	Le Président Jacques AUZOU